



Résumé du

# PLAN DE GESTION DU CARIBOU DES MONTAGNES DU NORD aux Territoires du Nord-Ouest

Adoption du Plan de gestion de la population des montagnes du Nord du caribou des bois (*Rangifer tarandus caribou*) au Canada



## LOI SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL (TNO)

Plan de gestion et programmes de rétablissement pour 2023

Pour obtenir des exemplaires du plan de gestion ou de l'information supplémentaire sur les espèces en péril des Territoires du Nord-Ouest (TNO), veuillez consulter le site Web des Espèces en péril des TNO au [www.nwt-species-at-risk.ca](http://www.nwt-species-at-risk.ca).

**Référence recommandée :** Conférence des autorités de gestion, 2023. Plan de gestion de la population de caribous des montagnes du Nord aux Territoires du Nord-Ouest : Adoption du Plan de gestion de la population de caribous des montagnes du Nord du caribou des bois (*Rangifer tarandus caribou*) au Canada. Conférence des autorités de gestion, Yellowknife, TNO.

© Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour le compte de la Conférence des autorités de gestion.

Tous droits réservés.

ISBN : 978-0-7708-0298-1

*Le présent document (sauf les illustrations) peut être utilisé sans permission, pourvu que la source soit citée correctement.*

**Illustration de couverture :** Caribou des montagnes du Nord, Norman Barichello

### **Qu'est-ce que la *Loi sur les espèces en péril (TNO)*?**

La *Loi sur les espèces en péril (TNO)* prévoit un mécanisme pour répertorier les espèces en péril, détecter les menaces auxquelles elles font face et définir les mesures à prendre pour les rétablir. La Loi s'applique à toute espèce sauvage, animale ou végétale qui est gérée par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Elle s'applique partout aux TNO, tant sur les terres publiques que privées, y compris les terres privées visées par un accord de revendications territoriales.

### **Qu'est-ce que la *Conférence des autorités de gestion*?**

La Conférence, établie en vertu de la Loi, est formée d'offices de cogestion de la faune et de gouvernements aux TNO qui se partagent la responsabilité de la conservation et du rétablissement des espèces en péril sur le territoire (ci-après les « autorités de gestion »). Elle souhaite favoriser l'établissement d'un consensus entre les autorités de gestion sur la conservation des espèces en péril et procure l'orientation, la coordination et le leadership nécessaires à l'évaluation, à la conservation et au rétablissement d'espèces en péril et à leur inscription à la liste, tout en respectant les rôles et les responsabilités des autorités de gestion selon les accords de revendications territoriales et les ententes sur l'autonomie gouvernementale. La Conférence met au point des accords de consensus sur l'inscription d'espèces en péril à la liste, des mesures de conservation, des plans de gestion et des stratégies de rétablissement. En outre, elle examine les plans de gestion et les programmes de rétablissement tous les cinq ans et rend compte des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs. Seules les autorités de gestion compétentes pour une espèce participent aux décisions.

### **Qu'est-ce qu'une *espèce préoccupante*?**

En vertu de la Loi, une espèce préoccupante est une espèce qui peut devenir une espèce menacée ou une espèce en voie de disparition par l'effet cumulatif de caractéristiques biologiques et des menaces qui planent sur elle. Un plan de gestion doit être conçu pour une espèce préoccupante dans les deux ans suivant son inscription à la Liste des espèces en péril des TNO.

### **Qu'est-ce qu'un *plan de gestion*?**

En vertu de la Loi, un plan de gestion est un document qui recommande des objectifs pour la gestion d'une espèce préoccupante, ainsi que des approches pour les atteindre. Il comprend notamment une description des menaces et des influences positives sur l'espèce et son habitat.

## SOMMAIRE

Le caribou des montagnes du Nord a été ajouté à la Liste des espèces en péril des TNO en tant qu'espèce préoccupante en juillet 2021 en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*, en raison de sa vulnérabilité au changement climatique et aux perturbations humaines. En vertu de la Loi, un plan de gestion doit être établi pour les espèces ajoutées à la Liste des espèces en péril dans les deux ans suivant leur inscription. Le [Plan de gestion de la population de caribous des montagnes du Nord aux Territoires du Nord-Ouest](#) a été rédigé par la Conférence des autorités de gestion pour répondre aux exigences de la *Loi sur les espèces en péril (TNO)*. Le plan de gestion met l'accent sur la collaboration entre les conseils de cogestion, les gouvernements et les organisations autochtones, les gouvernements territoriaux, provinciaux et fédéral ainsi que les collectivités.

Le plan de gestion des TNO reprend le [Plan de gestion de la population des montagnes du Nord du caribou des bois \(\*Rangifer tarandus caribou\*\) au Canada](#) (2012), qui définit les approches et les objectifs globaux liés à la gestion du caribou des montagnes du Nord, et comprend un ajout propre aux TNO qui fournit davantage d'informations sur les influences positives, les plans communautaires et les écarts de savoir, sujets qui ne sont pas abordés dans le plan fédéral. Pour obtenir des informations à jour sur le caribou des montagnes du Nord aux TNO, le plan ténéis se réfère au [rapport sur la situation du caribou des montagnes du Nord \(caribou des bois \[population des montagnes du Nord\]\) \(\*Rangifer tarandus caribou\*\) aux Territoires du Nord-Ouest](#) de 2020.

Pour une analyse plus approfondie du statut et de la gestion du caribou des montagnes du Nord aux TNO, il est conseillé de consulter le plan de gestion des TNO (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> parties) ainsi que le rapport sur la situation du caribou des montagnes du Nord de 2020 ([sommaire en français](#)).

### Fiches des espèces

Par caribou des montagnes du Nord, on entend la population de caribous des bois des montagnes du Nord. Aux TNO, on le trouve presque exclusivement dans les monts Mackenzie (voir carte). Il existe 36 sous-populations de caribou des montagnes du Nord dans l'ouest du Canada (en Colombie-Britannique, aux TNO et au Yukon; appelées hardes dans le plan de gestion fédéral). Six d'entre elles sont établies partiellement ou entièrement aux TNO : sous-population de la Bonnet Plume, de Redstone, de la rivière Tay, de la Nahanni Sud, de la rivière Coal et de La Biche. La plupart des caribous des montagnes du Nord des TNO effectuent des migrations de longue distance et peuvent parcourir jusqu'à 250 km entre les aires de répartition hivernale et estivale, tandis que certains d'entre eux sont plus sédentaires et restent à proximité de leur aire de répartition hivernale toute l'année. Pendant la mise bas, les femelles sont très dispersées dans les montagnes, où elles utilisent comme habitat les régions boisées subalpines ouvertes, les régions boisées avec épinettes et lichen, les régions arbustives subalpines ou les régions alpines. Le caribou des montagnes du Nord revêt une importance pour la culture et la subsistance des Dénés Nahąq Dehé et des autres Premières Nations du Dehcho, de la Première nation Acho Dene Koe, des Dénés Shúhta, des Teet'it Gwich'in et des Gwichya Gwich'in. Mentionnons toutefois que l'utilisation du caribou des montagnes du Nord a

été perturbée il y a plusieurs générations dans la région des Gwich'in. Les Dénés considèrent généralement ne faire qu'un avec la nature et établissent une relation étroite entre la santé des personnes, et celle des caribous et de la nature.

### **Objectifs de gestion**

L'objectif global du [Plan de gestion de la population des montagnes du Nord du caribou des bois \(\*Rangifer tarandus caribou\*\) au Canada](#) est d'empêcher que le caribou des montagnes du Nord ne devienne menacé ou en voie de disparition en demandant aux organismes responsables de coopérer pour prendre soin des caribous et de leur habitat.

Selon le plan de gestion, cet objectif sera atteint en visant les résultats suivants :

1. Maintien ou rétablissement de la population de chaque sous-population de caribous des montagnes du Nord pour qu'elle fluctue selon sa variabilité naturelle.
2. Maintien de l'intégrité écologique des habitats et écosystèmes essentiels au caribou des montagnes du Nord.
3. Promotion de l'intendance du caribou des montagnes du Nord et de son habitat auprès des gouvernements et des organisations autochtones, des conseils de cogestion, des organismes gouvernementaux et d'autres parties concernées.

Le plan de gestion comporte huit objectifs de gestion et 17 mesures de rétablissement, ainsi que les priorités et les échéances qui leur sont associées. Les progrès accomplis seront évalués au moins tous les cinq ans. Voici les objectifs de gestion recommandés :

1. Déterminer la situation et les tendances des sous-populations dans le temps.
2. Gérer les prises de manière durable.
3. Évaluer les risques pour la santé et maintenir la santé des caribous.
4. Améliorer les connaissances de la dynamique des systèmes prédateurs-proies et de la compétition potentielle avec d'autres herbivores.
5. Définir et évaluer la qualité, la superficie et la répartition de l'habitat important pour la population.
6. Gérer et conserver l'habitat important pour soutenir les sous-populations de caribous.
7. Promouvoir la conservation du caribou des montagnes du Nord par l'intermédiaire d'évaluations environnementales et d'évaluations des effets cumulatifs.
8. Favoriser les possibilités de partager les connaissances et l'information, et élaborer des programmes de sensibilisation et d'intendance.



## **Menaces et influences positives**

Le caribou des montagnes du Nord est vulnérable aux effets du changement climatique. Les plaques de glace, utilisées pour échapper aux insectes et se rafraîchir en été, sont en nette diminution dans les monts Mackenzie et Selwyn. Ces habitats sont considérés comme essentiels au caribou des montagnes du Nord. Les activités récréatives, de chasse et de développement des ressources ainsi que les comportements de chasse irrespectueux constituent également des menaces. Bien que la plupart des facteurs de perturbation humaine soient localisés, on s'attend à ce qu'ils aient des effets négatifs mesurables dans certaines parties de l'aire de répartition, notamment dans l'aire de mise bas et l'aire d'été de la plus grande sous-population des TNO, celle de Redstone.

L'isolement et l'environnement non perturbé des monts Mackenzie ainsi que le taux de prédation relativement faible sont des facteurs positifs importants pour le caribou des montagnes du Nord aux TNO. Les aires protégées (les réserves de parc national Nahanni et Nááts'ihch'oh et l'aire protégée territoriale Ts'udé Niljné Tuyeta) et les zones de conservation (Shúhtagot'ine Néné [terre dénée en montagne] et Faʔfa Niljné [prolongement de la rivière de montagne]), qui contribuent à la protection de l'habitat du caribou des montagnes du Nord aux TNO, représentent un autre facteur positif important pour celui-ci.

## **Écart des savoirs**

La plupart des estimations des effectifs des sous-populations de caribous des montagnes du Nord sont obsolètes, et la tendance démographique pour la plupart des sous-populations ainsi que pour l'ensemble des TNO est inconnue. Il est nécessaire de poursuivre les recherches sur le caribou des montagnes du Nord pour recueillir davantage de données sur la sous-population habitant la partie septentrionale des monts Mackenzie et sa structure génétique; les limites de son aire de répartition; ses principaux habitats (par exemple les aires de mise bas et les aires d'été); le taux de prédation par les loups et la densité des loups; et les effets du développement industriel et du changement climatique sur l'espèce et son habitat. Il est également important d'obtenir davantage d'informations sur la chasse auprès des chasseurs autochtones et non autochtones.

## **Planification communautaire et régionale**

Outre le plan de gestion, des plans communautaires fournissent des conseils sur l'intendance du caribou des montagnes du Nord dans les monts Mackenzie et au-delà des frontières des TNO, au Yukon et en Colombie-Britannique.

Le plan de gestion dirigé par les collectivités du Sahtú (Níó Nę P'ęñę Begháré Shúhta Goxepę Narehǎ – Plan de gestion des pistes du caribou des montagnes) vise à améliorer la santé des collectivités et des caribous se trouvant sur le territoire des Shúhtaot'įnę, des Métis et des Tu Łidlini (Ross River) Dena, au Yukon et aux TNO.

Les plans régionaux d'aménagement du territoire dans les régions désignées du Sahtú et des Gwich'in indiquent où certaines activités peuvent avoir lieu. Un plan d'aménagement du territoire pour la région du Dehcho est également en cours de réalisation. Lorsque les

objectifs de gestion du caribou sont intégrés dans les plans régionaux d'aménagement du territoire, ces derniers peuvent contribuer à la protection et à la conservation de l'habitat par l'adoption de règlements de zonage et la mise en place d'autres conditions liées à l'aménagement du territoire.